

MARCHÉS ET POSSIBILITÉS À L'ÉTRANGER

Le gouvernement :

- conclura si possible, par l'entremise de la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels, un nouvel accord de collaboration bilatérale avec Israël en matière de R-D, et explorera la possibilité de reprendre ce même modèle de collaboration dans d'autres marchés, dont ceux de l'Inde et de la Chine;
- organisera d'autres visites de haut niveau dans les pays présentant les perspectives les plus intéressantes sur le plan du renforcement de nos liens commerciaux.

Commerce international et développement

Les liens entre notre stratégie commerciale et le développement international sont multiples. Nous offrons l'un des programmes d'accès aux marchés les plus généreux au monde, notamment l'accès en franchise pour la plupart des exportations en provenance des pays les moins avancés et un régime comportant peu de limitations techniques. Nous exerçons à l'OMC des pressions en faveur de l'adoption de nouvelles règles qui tiennent compte des intérêts des

pays en développement. Nous faisons la promotion de l'objectif de responsabilité sociale de l'entreprise, qui est pour celle-ci, en plus d'une saine pratique commerciale, une façon de se montrer bonne citoyenne du monde. Nous offrons une aide technique liée au commerce qui vient s'ajouter à l'aide globale que nous accordons déjà pour encourager la bonne gouvernance et la primauté du droit, ce qui est d'une portée pouvant englober, par exemple, les pratiques exemplaires en matière d'administration douanière aussi bien que les modèles d'inspection vétérinaire. Et nous stimulons l'investissement africain et étranger en Afrique par la création du Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique, un fonds conjoint des secteurs public et privé ayant pour objet la fourniture de capital-risque pour des investissements privés générateurs de croissance en Afrique. Il vise l'injection d'au moins 200 millions de dollars pour de nouveaux investissements en Afrique, dont la moitié proviendront du gouvernement et l'autre moitié, de partenaires du secteur privé. Ce fonds, qu'on pourra commencer à utiliser plus tard cette année, sera administré sur une base de rentabilité commerciale et devra, dans toutes ses opérations, respecter les normes convenues en matière de responsabilité sociale de l'entreprise.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Les entreprises qui affichent une approche sérieuse à la responsabilité sociale contribuent par ce fait à leur bonne réputation ainsi qu'à leur rendement opérationnel, et encouragent la fidélité et l'innovation. Somme toute, il est plus probable qu'elles soient perçues comme un bon investissement et une société à favoriser par les investisseurs, les employés, les clients, les autorités réglementaires, et les partenaires dans les coentreprises. Les preuves s'accumulent à l'effet que les sociétés qui épousent les qualités essentielles de la responsabilité sociale sont en général plus performantes que leurs concurrents qui ne s'y engagent pas. Les délégués commerciaux du Canada participent activement avec les gens d'affaires canadiens à la promotion de l'objectif de responsabilité sociale de l'entreprise dans le monde.